



BAS CHANTENAY

Dossier

Le projet du Bas-Chantenay :
la carte, les premières intentions

Retours et Bilan

Un projet partagé

Actualités

Une agence d'architecture
investit la salle à tracer.

Les brèves

Débord de Loire

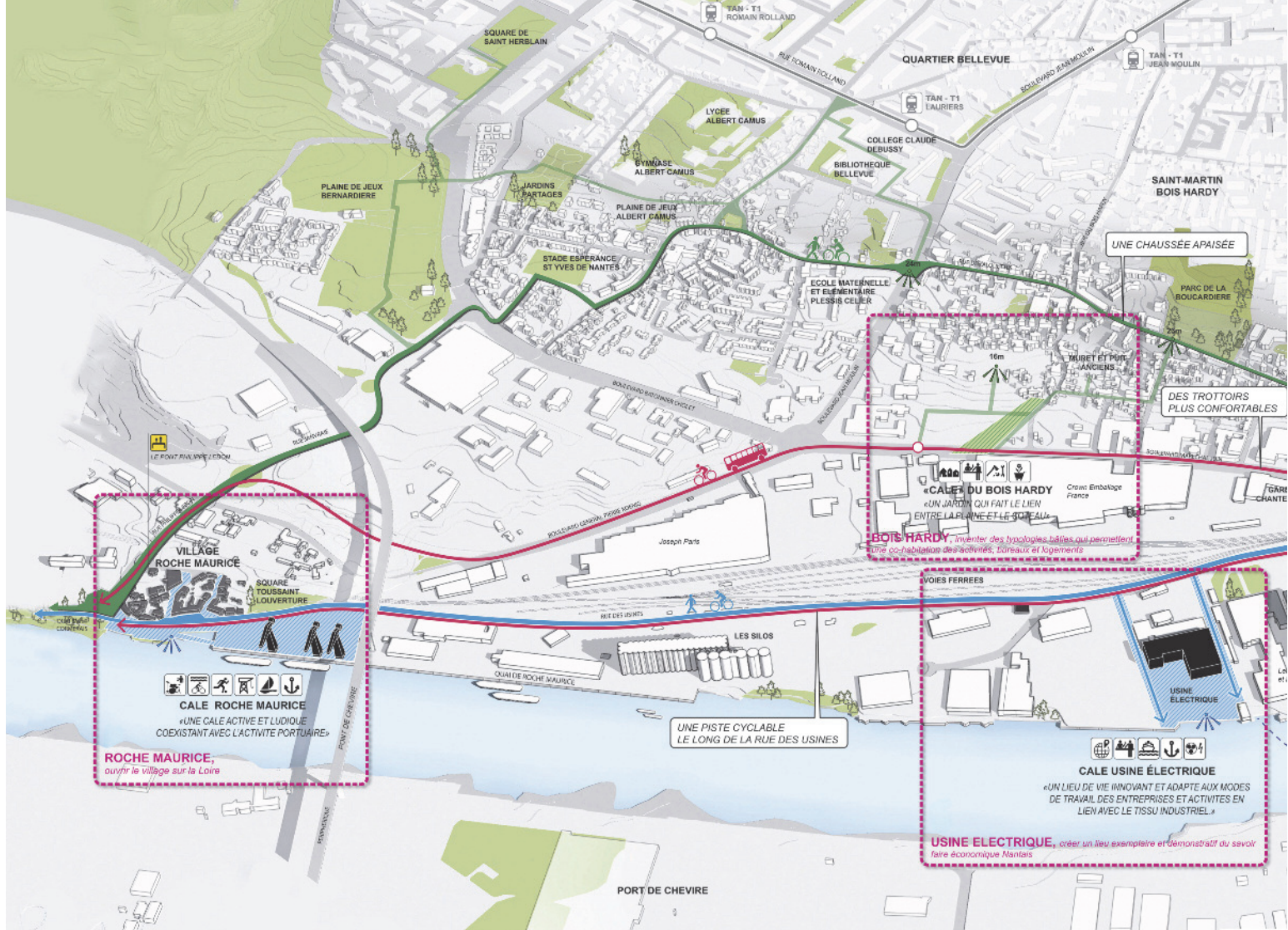


JOURNAL DE PROJET / JUIN 2016 / N°3

NANTES
MÉTROPOLÉ
AMÉNAGEMENT

VILLE DE
Nantes

Nantes
Métropole



2/3 | DOSSIER

Le projet du Bas-Chantenay : la carte, les premières intentions

Après un travail de plus de 18 mois avec Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement, après un inventaire précis du quartier, et suite aux rencontres avec les citoyens, associations et acteurs économiques, l'équipe d'architectes urbanistes et ingénieurs a présenté au printemps 2016, au côté des élus, ses premières préconisations pour engager la métamorphose du quartier.

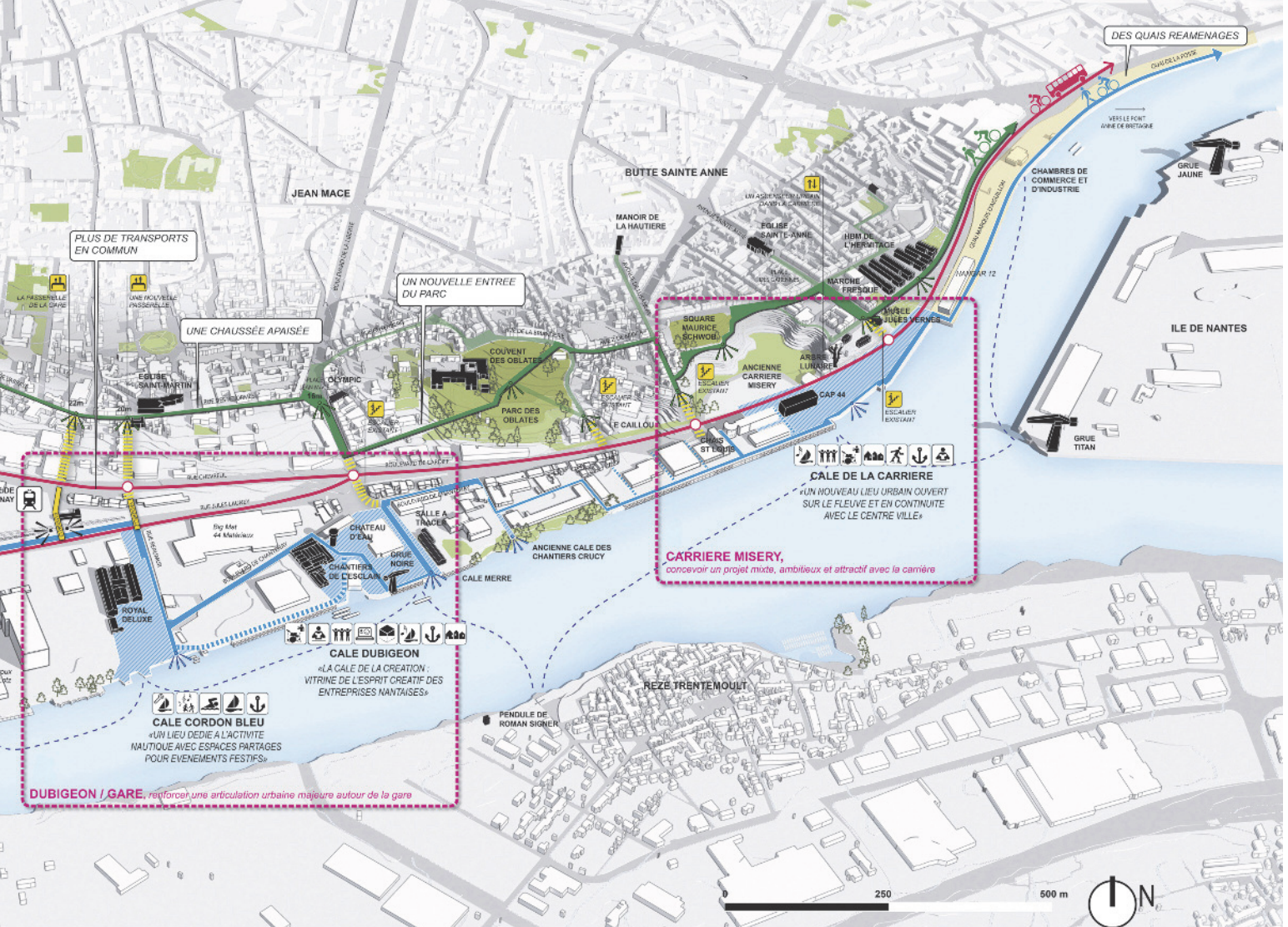
Bernard Reichen, quel regard portez-vous sur ce quartier du Bas-Chantenay ?

Ce quartier nantais est un site magnifique qui jouit d'une identité forte, d'une situation privilégiée, mais aux multiples contrastes avec des friches et des activités high-tech, du neuf et de l'ancien, des lieux d'habitat et de travail. Pour imaginer l'avenir de ce territoire, l'idée n'est alors pas de banaliser ces particularités ou de faire disparaître toute trace du passé, mais bien au contraire de s'appuyer sur

l'existant pour le rendre plus contemporain, plus attractif, plus dynamique... plus métropolitain !

Après le travail que vous avez fait avec votre équipe, comment imaginez-vous son avenir ?

Selon moi, et je sais que les élus le partagent : l'enjeu pour l'avenir du Bas-Chantenay est de continuer à faire cohabiter ville et industrie, sans perturber et empêcher le développement de l'une et de l'autre.



LÉGENDE

	LE PARCOURS DES COTEAUX		LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES		ACTIVITÉ PORTUAIRE		BARGING		ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES TERTIAIRES
	LE PARCOURS DE LA VILLE		LES SECTEURS DE PROJET		LOGEMENTS		LOISIRS URBAINS		FAB LAB
	LE PARCOURS DE LA LOIRE		NAVETTE FLUVIALE		AMÉNAGEMENT / RÉPARATION / ENTRETIEN BATEAUX		GRANDS RASSEMBLEMENTS		ACTIVITÉS CRÉATIVES
	LES LIAISONS HAUTIBAS		LES CALES		LOISIR NAUTIQUE		RESTAURATION / FESTIF / TOURISME		FILIÈRE ÉCONOMIQUE INNOVANTE
	LES POINTS DE VUES		LES CALES		FÊTES NAUTIQUES		ESPACES PARTAGÉS POUR ÉVÈNEMENTS FESTIFS		ÉDUCATION / DÉCOUVERTE
	LES ACTIONS		LES CALES		CALE MARITIME		ATELIERS / ARTISANATS		LOIRE À VÉLO
			LES CALES		PISCINE FLOTTANTE		JARDINS PARTAGÉS		
			LES CALES		ÉQUIPEMENTS SPORTIFS		LOGISTIQUE		

Ce quartier-mosaïque, très marqué par le domaine industrialo-portuaire, est occupé par des entreprises au fort rayonnement, et l'objectif est de maintenir leur activité dans le cadre du projet urbain. Pour autant, le constat s'impose à nous tous – collectivité, architectes-urbanistes et aménageur – : **si cet esprit industriel et maritime doit être préservé, les espaces publics doivent jouer un (nouveau) rôle essentiel de lien entre chacune de ces entreprises, chacun de ces lieux...** une plus grande cohésion du territoire doit s'installer, les ruptures et autres limites qui se sont imposées au fil des ans, doivent s'atténuer pour laisser place à une unité de lieu.

Lorsque vous parlez de vos intentions pour le projet urbain, vous évoquez des liens, des lieux et des parcours ? Pouvez-vous nous expliquer ?

Des liens sont à tisser entre le "haut" et le "bas" du quartier qui forgent son identité : le "haut" plutôt résidentiel et aux coteaux verdoyants, et le "bas" marqué par une plaine industrielle en bord de Loire, doivent devenir un seul et même quartier gagné par le fleuve...

Riche de sa diversité, partagé entre son économie, son habitat, et son foisonnement associatif et créatif, et animé par ses nombreux espaces verts ; j'imagine que le Bas-Chantenay

pourra, à terme, être traversé par trois parcours : ceux de la Loire, de la ville et du coteau. Respectueux du patrimoine, tout en étant pensés pour l'avenir, ces parcours révéleront autour des cales, les 5 sites aux enjeux forts pour une ville de demain : nouvelles activités économiques, innovations culturelles et diverses formes d'habitat pourront y prendre place ■



Exposition publique
Mairie de Chantenay
© Patrick Garçon - Nantes Métropole

4/5 | RETOURS ET BILAN

CONCERTATION

Un projet partagé

Dès 2013, le dialogue avec les habitants s'engageait : un atelier citoyen réunissant 26 habitants et l'équipe d'animation a permis de révéler un « diagnostic sensible du paysage » pour le quartier du Bas-Chantenay.



Bernard Reichen
© Patrick Garçon - Nantes Métropole

Depuis 3 ans, les échanges se sont ainsi multipliés : diverses rencontres ont eu lieu avec les associations, une expédition urbaine a été proposée, des rendez-vous ont été organisés..., **le futur Bas-Chantenay se dessine en effet avec et pour ses habitants, ses entreprises ou ses associations.**

Parce que la ville est vécue, ressentie et aimée par ses habitants, les étapes de sa transformation doivent s'inspirer de leurs idées, leurs usages, leurs émotions ou de leurs perceptions. **À Nantes, cette « co-production » de la métamorphose d'un quartier est comme une évidence, et le projet du Bas-Chantenay s'inscrit pleinement dans cette démarche.**

Alors qu'en mars 2015, le débat « Nantes, la Loire et nous » a été également l'occasion d'échanger autour du projet avec Bernard Reichen¹ ; au cours de cette année 2016, Nantes Métropole a initié deux autres rendez-vous importants pour marquer une nouvelle étape dans la concertation.

Une réunion publique riche d'échanges

Le 30 mars 2016, à la mairie de Chantenay, Alain Robert et Abbassia Hakem ont ainsi invité les habitants à une réunion publique consacrée à l'avenir du Bas-Chantenay. Autour d'une exposition² sobre et pédagogique, **l'architecte-urbaniste a dévoilé ses intentions pour le quartier, en rappelant ses atouts, ses richesses mais aussi ses complexités.**

Ce sont plus de 150 personnes qui ont alors pu assister à la restitution d'un travail collectif qui avait réuni auprès des services de la collectivité, l'équipe de Bernard Reichen, composée de paysagistes, de spécialistes du développement durable, ou encore d'ingénieurs en mobilité et déplacements.

Le 30 Mars, les citoyens s'expriment :
« Conservons nos espaces verts. Le parcours bleu, plus proche de la Loire ? Le maintien des espaces créatifs, associatifs ? Le devenir de la Gare de Chantenay ? Y aura t'il une cohérence entre les opérations qui seront réalisées ?... ».



Réunion des acteurs économiques
© Patrick Garçon - Nantes Métropole

Cette réunion du 30 mars a été l'occasion de mettre l'accent sur les grands axes retenus par la métropole pour s'engager dans cette nouvelle aventure urbaine. Développement de l'emploi, création de nouveaux logements, renforcement des lignes de transport et réalisation d'espaces verts et publics... seront au cœur de la métamorphose de cette rive de la Loire.

Le 22 avril 2016, plus d'une cinquantaine de représentants d'entreprises du quartier étaient rassemblés autour de Gérard Allard - Vice président de Nantes Métropole à l'économie - Alain Robert et Abbassia Hakem. Comme l'a rappelé l'élu en charge du développement économique *« aujourd'hui ce sont déjà 3 000 emplois sur Bas-Chantenay, demain ce quartier participera activement au développement économique attendu sur la métropole nantaise, avec l'arrivée de nouvelles activités autour de la transition énergétique, des Énergies Maritimes Renouvelables ou encore du nautisme et de l'innovation. Le maintien des activités existantes et des services de proximité s'inscrira dans ce mouvement. Son rapport au centre ville et à la Loire, ainsi que la requalification urbaine engagée feront de Bas-Chantenay la prochaine vitrine économique de la métropole ».*

¹ Voir article dans le *Journal de Projet Bas-Chantenay* n°2, du mois de mai 2015.

² L'exposition Bas Chantenay est toujours à découvrir sur le site : www.Nantesco.fr.

Un club d'entreprises pour le Bas-Chantenay

Fort de l'expérience des premières rencontres avec les acteurs économiques, **et convaincus que le projet urbain doit être une vraie « co-construction » avec ceux qui sont déjà ancrés sur le territoire ; les élus ont annoncé l'idée de constitution d'un club d'entreprises.** À l'issue de la réunion du 22 avril, ce sont plus de 20 chefs d'entreprises qui ont fait part de leur intérêt pour être contributeurs de ce club. Une première rencontre est envisagée dès l'automne 2016 avec les services de Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement : véritable lieu d'échanges et de production, le groupe travaillera collectivement à la définition des besoins et des attentes économiques du projet urbain, en lien avec les autres secteurs concernés par la transformation du quartier : l'habitat, l'environnement, la qualité de vie ou encore les transports. L'objectif est bien de développer les synergies qui participeront à la reconversion urbaine du Bas-Chantenay.

Un atelier citoyen « parcours des coteaux »

Les études de ces derniers mois ont révélé un territoire à la géographie singulière : plaines, coteaux, cales, Loire. Bernard Reichen et son équipe en ont

fait un axe fort de leur projet. **Il s'agit maintenant d'associer les représentants de la collectivité et des citoyens à partager une vraie réflexion autour de ces spécificités pour en faire des éléments de programmation du projet urbain.** Un prochain atelier citoyen dédié au parcours des coteaux sera proposé à partir d'octobre 2016, il réunira tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans un travail collaboratif. L'objectif en effet est de travailler progressivement à la réalisation d'un itinéraire dont le musée Jules Verne pourrait être le point de départ pour découvrir divers points d'intérêt (maisons, châteaux ou vues de Loire...) sur 3,5 km.

Associer les citoyens à la conception de ces futurs lieux de promenades, c'est pour la collectivité, être ouverte aux idées et autres initiatives qui permettront d'imaginer des sites de déambulation où se mêleront biodiversité, architecture contemporaine ou encore patrimoine. Pour les acteurs publics, ce travail collectif devrait permettre de penser ensemble ces parcours, et d'inciter les propriétaires à s'inscrire dans la démarche, en concevant leurs propres réalisations ou les améliorations de leurs espaces privés ■



Chantier Agence AIA
© Guillaume Satre, AIA

6/7 | ACTUALITÉS

PORTRAIT

Une agence d'architecture investit la salle à tracer.



Détail du plancher de la salle à tracer
© Guillaume Satre, AIA

La transformation urbaine est à peine démarrée que le Bas-Chantenay séduit déjà les entreprises... Après une première étape initiée sur l'ancien site Armor qui a permis la réalisation de logements et de bureaux, boulevard de Chantenay, c'est l'ancienne salle à tracer sur ce même boulevard qui a donné envie aux architectes et ingénieurs du groupe AIA Associés, de transférer leur agence nantaise basée aujourd'hui à Saint-Herblain. Propriété de Monsieur Jacques Fétis - entreprise SECODI -, cette ancienne halle, figure emblématique des chantiers navals et inscrite au patrimoine de Nantes Métropole, entre dans un nouveau cycle de vie.

En projetant de s'installer dans ce patrimoine en bord de Loire, l'agence AIA a pris toute la mesure de la dimension mémorielle du lieu et de son caractère exceptionnel le long du fleuve. Dans un travail collaboratif et minutieux avec le propriétaire, ainsi qu'avec les services de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes, les futurs locataires de la salle à tracer réalisent une opération de réhabilitation qui se veut exemplaire.

Pour ce chantier complexe, par la diversité de son intervention qui concerne à la fois consolidation, déconstruction et extension, une attention particulière est donnée à la préservation de l'écriture « béton » du bâtiment, et bien sûr au plancher. Ce dernier élément, pièce maîtresse de la halle, est classé au patrimoine. Il a du être nettoyé, et faire l'objet d'un relevé photogrammétrique réalisé par la direction du patrimoine et de l'archéologie de la ville de Nantes, afin de conserver sa qualité originelle.

Lieu historique de la construction navale, et de naissance du *Belem* en 1896, la salle à tracer s'est nourrie de la Loire, comme matière première et vecteur économique des chantiers. Dans sa nouvelle vie, la salle à tracer sollicite de nouveau la Loire, comme environnement exceptionnel bien sûr, mais aussi comme ressource énergétique : le projet prévoit en effet un système géothermique qui récupérera les calories de l'eau, par différentiel de température. ■

LES BRÈVES

Le Bas-Chantenay se dessine, et il se raconte.

Après les étapes de réflexion, de travail et de concertation, Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement bénéficient aujourd'hui d'éléments suffisants pour écrire la première étape du récit du projet. En juin 2016, la publication d'une trentaine de pages avec la carte du projet sera présentée au conseil de Nantes Métropole avant d'être disponible cet été sur les sites internet de Nantes Métropole et la Ville de Nantes. **Les premières pages du récit urbain s'écrivent...**

AIA, paroles d'une entreprise

« AIA, collectif d'architectes et d'ingénieurs, est un acteur économique de la métropole nantaise. Inscrit depuis 50 ans dans le tissu de l'agglomération, il conçoit des bâtiments qui favorisent la transformation de la ville. Avec nos 200 collaborateurs, nous entamons un nouveau départ en rejoignant début 2017 le quartier en renouvellement du Bas-Chantenay. Sur ce site, chargé d'histoire, des chantiers navals Dubigeon, le havre

exceptionnel de la salle à tracer sera à la fois l'incubateur de notre nouvelle architecture AIA et le marqueur d'un quartier en renouveau. Par notre intégration au cœur du quartier industriel, nous initions un double cycle de vie, celui d'un bâtiment patrimonial qui appartient à la mémoire nantaise et celui de notre entreprise qui régénère son identité pour projeter la pérennité de son activité. Être au cœur de la métamorphose urbaine pour imaginer l'architecture de demain, que rêver de mieux ! »
Pascal Fourrier, architecte associé.

Les Jeudi(s) des Fabriques

Les Jeudis des Fabriques sont des ouvertures publiques de travaux d'artistes en cours de résidence dans l'une des fabriques de la Ville de Nantes. C'est aussi l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les artistes.

Le 16 juin à 18h30, à la Fabrique Bellevue-Chantenay, place Jean Macé, le public pourra rencontrer les artistes **Aurélié Mazzeo & Clémentine Pasgrimaud** qui présentent le spectacle *Gaspard*. Inspiré par les textes de Peter Handke, *Gaspard*, est un personnage qui évolue étape par étape, du corps et de la langue naïfs d'un enfant sauvage à ceux d'un homme civilisé.



LES FABRIQUES LABORATOIRE(S) ARTISTIQUE(S)

Comment construit-on son identité ? Comment le langage, le monde, les autres influent-ils sur la construction de soi ? Peut-on dire qu'on s'appartient ? telles sont les interprétations auxquelles le public pourra être confronté, invité par ces deux femmes du théâtre, de la danse et de la musique ■

Gaspard d'après Peter Handke
Mise en scène et interprétation :
Aurélié Mazzeo et Clémentine Pasgrimaud
Céil extérieur et aide à la construction : Gaëlle Cerisier / Scénographie : Mathieu Cazebonne
Production déléguée : KrakenPlus
Entrée libre et gratuite
dans la limite des places disponibles
Bus 10 et Chronobus C1 arrêt Jean-Macé
Plus d'informations sur www.lafabrique.nantes.fr

Rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux jeudis des fabriques !



LES BRÈVES

Débord de Loire : le fleuve en fête

Débord de Loire investit le fleuve et ses quais et berges ! À l'occasion des 120 ans du *Belem*, la métropole propose du 4 au 11 juin 2016, un nouvel événement nautique à Nantes... et le Bas-Chantenay sera au cœur de cette belle manifestation.

Grande parade nautique autour du célèbre trois-mâts, visites du port de Nantes, de ses cales, de ses chantiers, croisières sur le fleuve, parcours thématiques à pied ou à vélo sur les berges, expositions et enfin spectacle son et lumière seront au rendez-vous pour (re)découvrir l'histoire du navire et de son port d'attache.

Une semaine de fête et de découvertes pour tous, au cours de laquelle les habitants de la Métropole auront l'opportunité de tisser un nouveau lien avec leur fleuve ! Un événement qui illustre le 8^e engagement sur les 30, pris à l'issue du débat "Nantes, la Loire et Nous".

L'histoire du territoire mais aussi les réflexions actuelles qui l'animent pour mieux dessiner l'avenir seront également des sujets abordés tout au long de cette

semaine festive. *Débord de Loire*, c'est aussi déborder d'inventivité et faciliter les échanges ■



Les acteurs réunis autour du projet de territoire du Bas-Chantenay

**Direction Territoriale
d'Aménagement Nantes Ouest
Département du Développement Urbain
Direction Générale Déléguée
à la Cohérence Territoriale
Nantes Métropole et Ville de Nantes**
Chef de projet : Vincent Morandea
2, cours du Champ-de-Mars
44 923 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 40 99 49 60

Nantes Métropole Aménagement
Chargé d'opérations : Florent Turck
2-4, avenue Carnot
44009 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 41 01 30

**Pôle Nantes-Ouest Nantes Métropole
La Maison des services publics**
Chargée de développement
économique : Marine Lucas
Place de la Liberté
44100 Nantes
Tél. : 02 28 03 47 00

**Équipe de quartier Ville de Nantes
Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne**
Chargée de quartier : Laurence Guittier
2, rue du Drac – 2^e étage
44100 Nantes
Tél. : 02 40 95 28 77

**Direction du patrimoine
et de l'archéologie Ville de Nantes
Patrimoine industriel, maritime et fluvial**
Chargé de mission : Olivier Absalon
33, rue de Strasbourg
44000 Nantes
Tél. : 02 40 41 56 54
www.patrimoine.paysdelaloire.fr

**Direction Générale Proximité
et Territoire Ville de Nantes
Service des Espaces Verts
et de l'Environnement (SEVE)**
Responsable Secteur Ouest :
Jacky Malinge
14, mail Pablo Picasso
44094 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 40 41 64 17

JOURNAL DE PROJET BAS-CHANTENAY N°3

Jun 2016

Directeur de la publication :
Franck Savage
Bellevue-Chantenay-Saint-Anne
Direction de la communication
Nantes Métropole
Nantes Métropole Aménagement
Rédaction : Agence Maios
Réalisation : Anima Productions